LE 6 MAI 2019

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-05-891 – ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et à l'avis public du 2 avril 2019, se tient l'assemblée publique de consultation relativement au projet de règlement numéro 2019-05-891 intitulé « Règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux ».

L'assemblée est présidée par la mairesse Carole Côté. Elle explique le projet de règlement.

Aucune question n'est posée.

Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier